



Fiche technique N° TB1114

27-05-2015

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 42.1

MAÇONNERIES APRÈS IMPRESSION :

BETON RAGRÉE - ENDUIT DE CIMENT - FIBROCIMENT -
BETON CELLULAIRE - MORTIER - BRIQUES

PEINTURES APRÈS IMPRESSION :

HYDRODILUABLES - GLYCEROPHTALIQUES -
ACRYLIQUES

ANCIENS REVÊTEMENTS D'IMPERMÉABILISATION

Ravalflex Taloché

Revêtement souple
pour système
d'imperméabilisation.
Mat taloché

EXTÉRIEUR

± 2 kg/m²

Fonction :

Revêtement souple d'aspect "mat taloché" en finition, pour système d'imperméabilisation renforcé en polysiloxane. Formulé à base de résine acrylique en phase aqueuse. - Doit impérativement réticuler aux U.V (être exposé aux U.V. pour perdre son collant de surface).

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales en façade (maçonneries, anciens revêtements d'imperméabilisation et anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- Atténue les petits défauts du support grâce à son aspect "mat taloché".
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.
- Microporeux : respecte l'hygrométrie du support.
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.

Caractéristiques pratiques :



= ± 2 kg/m² (selon le support)



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi – **Ne pas diluer**
- **Aspect :** mat "taloché"
- **Rendement en surface :** ± 2 kg/m² (suivant le mode d'application).
- **Matériel :** taloche métallique (pour les produits associés au système, voir les fiches techniques).
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (max 3 %).
- **Conditionnement :** 20 kg

Caractéristiques techniques :

- Densité : 1,69 à 1,79 • Extrait sec : 82 à 86 %
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
Ce produit contient max 40 g/l COV.
- Taux de brillance à 60° : < 5



MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- Avant toute application du RAVALFLEX TALOCHÉ, se conformer à la préparation du support décrite sur la fiche technique du RAVALPRIM.
- Le fixateur (RAVALPRIM) et produits intermédiaires (RAVALFLEX SOUPLE – RAVALFLEX INTER) seront teints de la même couleur que le RAVALFLEX TALOCHÉ en finition.
- Dans le cas d'une application directe sur un ancien revêtement, s'assurer que celui-ci est parfaitement adhérent sur le support. Dans le cas contraire, le décapage est obligatoire.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 42.1. Appliquer à la taloche métallique, en travaillant dans le même sens, afin d'obtenir un aspect uniforme en finition.
- **Déterminer le processus de traitement du support à effectuer. Le tableau en annexe indique la classe appropriée (i1, i2, i3 ou i4) en fonction de la largeur des microfissures constatées. Pour les fissures supérieures à une largeur de 20/10e de mm, effectuer un traitement adapté.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
Contient des substances allergisantes.
Utiliser dans un endroit bien ventilé.

FDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Processus d'application

	Microfissures constatées inférieures à 2/10 ^e de mm	Microfissures constatées de 2/10 ^e à 5/10 ^e de mm	Microfissures constatées de 6/10 ^e à 9/10 ^e de mm	Microfissures constatées de 10/10 ^e à 20/10 ^e de mm
	classe i ₁	classe i ₂	classe i ₃	classe i ₄
SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION			
<ul style="list-style-type: none"> • MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES • ANCIENNES PEINTURES : FILM LISSE ÉPAISSEUR < 300 µm 	Merci de nous contacter.			
<ul style="list-style-type: none"> • MAÇONNERIES NEUVES NON PEINTES • CRÉPIS DE CIMENT FIN 	2 couches 1) Ravalprim en impression 2) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²	3 couches 1) Ravalprim en impression 2) Ravalflex Inter = 450 g/m ² 3) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²	3 couches 1) Ravalprim en impression 2) Ravalflex Inter = 500 g/m ² 3) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²	4 couches + marouflage 1) Ravalprim en impression 2) Ravalflex Souple = 500 g/m ² 3) Marouflage de la toile VP 4) Ravalflex Souple = 500 g/m ² 5) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²
<ul style="list-style-type: none"> • ANCIENS REVÊTEMENTS SOUPLES : ÉPAISSEUR < 300 µm 	2 couches 1) Ravalflex Souple en impression dilué à 20 % d'eau 2) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²	3 couches 1) Ravalflex Souple en impression dilué à 20 % d'eau 2) Ravalflex Inter = 450 g/m ² 3) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²	3 couches 1) Ravalflex Souple en impression dilué à 20 % d'eau 2) Ravalflex Inter = 500 g/m ² 3) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²	4 couches + marouflage 1) Ravalflex Souple en impression dilué à 20 % d'eau 2) Ravalflex Souple (non dilué) = 500 g/m ² 3) Marouflage de la toile VP 4) Ravalflex Souple = 500 g/m ² 5) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²
<ul style="list-style-type: none"> • ANCIENNES PEINTURES : FILM LISSE ÉPAISSEUR > 300 µm 	Merci de nous contacter.	DÉCAPAGE OBLIGATOIRE APPLICATION : VOIR MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES	DÉCAPAGE OBLIGATOIRE APPLICATION : VOIR MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES	DÉCAPAGE OBLIGATOIRE APPLICATION : VOIR MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES
<ul style="list-style-type: none"> • ANCIENS REVÊTEMENTS SOUPLES : ÉPAISSEUR > 300 µm 	2 couches 1) Ravalflex Souple en impression dilué à 20 % d'eau 2) Ravalflex Taloché = 2 kg/m ²	DÉCAPAGE OBLIGATOIRE APPLICATION : VOIR MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES	DÉCAPAGE OBLIGATOIRE APPLICATION : VOIR MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES	DÉCAPAGE OBLIGATOIRE APPLICATION : VOIR MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES
<ul style="list-style-type: none"> • DANS TOUS LES CAS D'UNE MAUVAISE ADHÉRENCE 	Si l'étude préalable décrite dans les D.T.U. 42/1 annexe B démontre une mauvaise tenue des anciens revêtements en place LE DÉCAPAGE EST OBLIGATOIRE AVANT TOUTE APPLICATION D'UN DE NOS SYSTÈMES DE FINITION i₁, i₂, i₃, i₄			